

## Les riverains des coteaux de Juillan ont été entendus.



Les riverains des coteaux de Juillan ont été entendus.

Le 19 septembre dernier, lors du conseil municipal, l'association de défense des coteaux de Juillan a pu prendre la parole pour exposer, devant l'ensemble des conseillers municipaux, les raisons de leurs inquiétudes et de leur mécontentement.

Le porte-parole de l'association a débuté par une mise au point, rappelant que l'association ne s'est jamais positionnée contre la nature sociale des logements.

La colère suscitée par l'absence de concertation et la prise de connaissance fortuite de ce projet a été exprimée.

Les sujets d'inquiétude que représentent les difficultés de circulation, le surcoût pour la collectivité, ainsi que l'impact sur la nature de ce projet ont pu être présentés à l'ensemble du conseil municipal.

Suite à cette prise de parole, a eu lieu un échange entre les représentants de l'association et plusieurs conseillers municipaux.

Plusieurs conseillers municipaux ont relevé la pertinence des arguments avancés par l'association et reconnu que l'existence de ce projet devait être questionnée.

L'association a pu interroger le conseil municipal sur le choix de ce terrain, qui, outre les difficultés techniques qu'il cumule, ne figurait pas comme réserve au PLU pourtant révisé en 2016 pour y intégrer le plan de rénovation du Garros et les chantiers associés.

Après avoir reconnu que la dimension de ce projet était problématique, Monsieur le Maire a renvoyé vers l'OPH32 et ses techniciens pour plus de détails sur le projet et une discussion. Ceci n'a pas satisfait l'association qui demande à dialoguer avec les décideurs et non pas les exécutants.

**La pétition est toujours en ligne.**

**Consultez la page Facebook.**



Les riverains vont exposer leurs inquiétudes